

Toulouse, le 24 Juin 2015

Association Deux Pieds Deux Roues

5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse

Délégation Régionale de l'AF3V Association Française des Véloroutes et Voies Vertes pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Julien Savary délégué régional Tél.: 06 33 59 03 35 j-savary@wanadoo.fr

Objet : Demande de création d'une traversée sécurisée piétons-cycles de la RD999 à St-Affrique

À M.Jean-Claude LUCHE, président
Conseil Départemental de l'Aveyron

Monsieur le Président,

La Communauté de Communes du Saint-Affricain a déjà réalisé une piste cyclable de 2km entre Vabres-l'Abbaye et l'entrée de St-Affrique, mais la liaison avec le centre-ville de St-Affrique est interrompue par la RD999, au niveau du Centre d'exploitation des Routes du Conseil Départemental et du magasin Toupargel.

Nous venons de demander à la Communauté de Communes du Saint-Affricain l'achèvement de la liaison cyclable entre Vabres-l'Abbaye et Saint-Affrique, avec création d'une traversée piétons-cycles sécurisée de la RD999.

Voir en PJ notre courrier du 24-06-2015.

Par ce courrier, la Délégation Régionale de l'AF3V demande au Conseil Départemental de l'Aveyron de soutenir techniquement (études) et financièrement (co-financement) la création de cette traversée piétons-cycles de la RD999, en la réalisant en maîtrise d'ouvrage départementale.

En effet, la création d'une traversée sécurisée piétons-cycles de la RD999 à St-Affrique permettra de sécuriser les déplacements à pied et à bicyclette des habitants de l'agglomération de Saint-Affrique.

Et elle rendra possible l'ouverture d'un tronçon de 7km de la Véloroute V85 entre les deux communes de Vabres-l'Abbaye et de Saint-Affrique, la Véloroute V85 étant un projet porteur de développement touristique pour votre département.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Julien SAVARY

Vice-Président de l'Association Deux Pieds Deux Roues

Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

PJ : Copie de notre lettre au président de la Communauté de Communes du Saint-Affricain (lettre du 24-06-2015).

Copie à : M. A. Fauconnier, président de la Communauté de Communes du Saint-Affricain